

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N°2 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE)  
RELATIVE À LA DEMANDE D'APPROBATION DE LA GRILLE DE PONDÉRATION DES CRITÈRES  
D'ÉVALUATION DE L'APPEL D'OFFRES ÉOLIEN DE 450 MW (A/O 2013-01)**

---

- 1. Références :**
- (i) [Pièce B-0003, Décret 1150-2013, 6 novembre 2013;](#)
  - (ii) [Pièce B-0001, page 2;](#)
  - (iii) Grille RETScreen de répartition des coûts d'investissement d'un projet éolien raccordé au réseau, [www.retscreen.net](http://www.retscreen.net).

**Préambule :**

(i) Au décret 1150-2013, le législateur mentionne que « [...] *la grille de sélection devra inclure une liste de composantes stratégiques, notamment les convertisseurs électroniques, les génératrices, le système de contrôle, les système de freinage et les multiplicateurs de vitesse, auxquelles sera attribué un poids très significatif lors du processus de sélection.* » [Nous soulignons.]

- (ii) « - *le contenu régional garanti par le soumissionnaire doit être d'au moins 35%;*  
- *le contenu québécois garanti par le soumissionnaire doit être d'au moins 60%;*»

(iii) La figure en page suivante est extraite du chiffrier proposé par défaut par RETScreen pour analyser de manière détaillée (Méthode 2) les coûts d'un projet éolien typique de 50 MW raccordé au réseau. La Régie présente cette liste de coûts uniquement comme une illustration permettant de mettre en perspective l'ensemble des constituants d'un projet éolien et l'importance que les composantes stratégiques peuvent représenter dans cet ensemble. Il faut ajouter à ces coûts d'investissement les frais annuels et périodiques liés à l'exploitation et à l'entretien du parc éolien.

**Demande :**

- 1.1 Veuillez élaborer sur l'influence relative maximale du coût des composantes stratégiques sur le coût total d'un projet et sur le prix de l'électricité offert par le soumissionnaire.
- 1.2 Compte-tenu des différents coûts d'investissements d'un projet éolien illustrés en référence iii), veuillez indiquer s'il est possible pour un soumissionnaire de respecter les critères de contenu régional et de contenu québécois de la référence ii), en ayant les composantes stratégiques totalement importées de l'étranger.
- 1.3 Veuillez indiquer s'il serait même possible pour un tel soumissionnaire de dépasser les critères de 35% de contenu régional et de 60% de contenu québécois.

**Analyse des coûts RETScreen - Projet de production d'électricité**

Choix d'options		
<input type="radio"/> Méthode 1	<input type="radio"/> Notes/Plages	Notes/Plages
<input checked="" type="radio"/> Méthode 2	<input type="radio"/> Deuxième devise	Aucun
	<input type="radio"/> Répartition des coûts	

Coûts d'investissement (crédits)	Unité	Quantité	Coût unitaire	Montant	Coûts relatifs
<b>Etude de faisabilité</b>					
Inspection du site	i-p			\$	-
Evaluation des ressources	projet			\$	-
Evaluation environnementale	i-p			\$	-
Conception préliminaire	i-p			\$	-
Estimation détaillée des coûts	i-p			\$	-
Etude du scénario de référence et PS des GES	projet			\$	-
Préparation du rapport	i-p			\$	-
Gestion du projet	i-p			\$	-
Voyages et hébergement	voyage-p			\$	-
Défini par l'utilisateur	coût			\$	-
				\$	-
Sous-total:				\$	0,0%
<b>Développement</b>					
Négotiation des contrats	i-p			\$	-
Approbations et permis	i-p			\$	-
Arpentage et droits fonciers	i-p			\$	-
Validation et enregistrement pour les GES	projet			\$	-
Financement du projet	i-p			\$	-
Services comptables et juridiques	i-p			\$	-
Gestion du projet	i-p			\$	-
Voyages et hébergement	voyage-p			\$	-
Défini par l'utilisateur	coût			\$	-
				\$	-
Sous-total:				\$	0,0%
<b>Ingénierie</b>					
Conception du site et du bâtiment	i-p			\$	-
Conception mécanique	i-p			\$	-
Conception électrique	i-p			\$	-
Génie civil	i-p			\$	-
Appels d'offres et contrats	i-p			\$	-
Surveillance des travaux	i-p			\$	-
Défini par l'utilisateur	coût			\$	-
				\$	-
Sous-total:				\$	0,0%
<b>Système de production d'électricité</b>					
Eolienne	kW	50 000,00	\$ 1800	\$ 90 000 000	
Chemin d'accès	km			\$	-
Ligne électrique	km			\$	-
Poste de raccordement	projet			\$	-
Mesures d'efficacité énergétique	projet			\$	-
Défini par l'utilisateur	coût			\$	-
				\$	-
Sous-total:				\$ 90 000 000	89,1%
<b>Infrastructures connexes et divers</b>					
Système d'approvisionnement en combustible					
Equipements de transport	projet			\$	-
Equipements de préparation	projet			\$	-
Equipements d'entreposage	projet			\$	-
Equipements de distribution	projet			\$	-
Construction du bâtiment et de la cour	m <sup>2</sup>			\$	-
Pièces de rechange	%			\$	-
Transport	projet			\$	-
Mise en service et formation	i-p			\$	-
Défini par l'utilisateur	coût			\$	-
				\$	-
Frais imprévus	%	10,0%	\$ 90 000 000	\$ 9 000 000	
Intérêts durant les travaux	8,00%	6 mois	\$ 99 000 000	\$ 1 980 000	
Sous-total:				\$ 10 980 000	10,9%
<b>Total des coûts d'investissement</b>				<b>\$ 100 980 000</b>	<b>100,0%</b>

- 2. Références :**
- (i) [Pièce B-0002, Décret 1149-2013, 6 novembre 2013;](#)
  - (ii) [Pièce B-0003, Décret 1150-2013, 6 novembre 2013;](#)
  - (iii) [Demande d'approbation du 14 novembre 2013, Annexe 1.](#)

**Préambule :**

(i) Au décret 1149-2013, le législateur mentionne que : « *Le prix de la fourniture d'électricité pour ce bloc d'énergie, excluant le coût de transport et du service d'équilibrage et de puissance complémentaire, ne peut pas excéder 9,0 ¢/kWh en dollars de 2014, indexés annuellement à l'indice des prix à la consommation.* »

(ii) Au décret 1150-2013, le législateur mentionne que « [...] *la grille de sélection devra inclure une liste de composantes stratégiques, notamment les convertisseurs électroniques, les génératrices, le système de contrôle, les système de freinage et les multiplicateurs de vitesse, auxquelles sera attribué un poids très significatif lors du processus de sélection.* » [Nous soulignons.]

(iii) L'annexe 1 présente les critères pour le classement des soumissions à l'étape 2 du processus de sélection. Le troisième critère de la grille proposée concerne la fabrication des composantes stratégiques au Québec qui a un maximum de 20 points attribuables. Comme dernier critère proposé ayant trait au coût de l'électricité (fourniture, transport et équilibrage) le Distributeur indique un maximum de 40 points.

La Régie constate que les 5 composantes stratégiques souhaitées par le gouvernement représentent un poids de 19 points dans la grille alors que le coût de l'électricité en présente 40.

**Demandes :**

2.1 Compte-tenu des réponses du Distributeur à la question précédente de la présente demande de renseignements, veuillez indiquer comment la grille proposée en référence iii) permettra de favoriser la fabrication au Québec des composantes stratégiques dans l'éventualité où des fournisseurs étrangers pourraient les fournir à des soumissionnaires à un coût considérablement plus bas.

Pour appuyer votre réponse, veuillez considérer que tous les soumissionnaires obtiendraient le même pointage pour les critères 4, 5 et 6 de la grille de l'Annexe 1 et montrer comment se classerait un soumissionnaire qui aurait obtenu le prix le plus bas grâce à des composantes stratégiques étrangères à la différence de ses concurrents qui auraient tous un même fournisseur local pour celles-ci, et qui ne pourraient se différencier que sur le contenu régional et québécois des autres composantes de leur projet.

2.2 Le cas échéant, veuillez proposer une nouvelle pondération de la grille.